

Sous -direction Technique

Date : 15/01/2023

Réf : AT/DO12/Sous-D.TEC/03/2023

A Monsieur : RADJAI OKBA
GERANT ETP RADJAI OKBA
Cité RADJAI AMMAR MESKIANA.

Objet : MISE EN DEMEURE

Projet : Travaux de raccordement d'abonnés au CMP Tébessa 1.

ODS N° : 182/2022 Du : 03/10/2022.

Suite aux travaux cités en objet attribués à votre entreprise, on a constaté que vous avez abandonné le chantier depuis LE 11/01/2023 (ODS N° : 182/2022 Du : 03/10/2022).

A cet effet ; je vous mets en demeure pour entamer les travaux dans le plus bref délai.

Faute de quoi je me verrais dans l'obligation d'annuler votre convention.

Le Directeur Opérationnel Des Télécommunication



Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
de Tébessa
Loukmane ALLAB

Accusé de réception

Je soussigne : **RADJAI OKBA** représentant de l'entreprise : **ETP RADJAI OKBA** certifié avoir reçu lele présent mise en demeure.

(Signature et cachet)

